

Bachelier en Informatique et systèmes orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 60	Fax : +32 (0) 69 89 05 65	Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE1204 Sciences appliquées 2			
Code	TEIT1B15	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabien CHOT (fabien.chot@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le curriculum de formation des étudiants, cette UE jette les bases théoriques et pratiques de l'électricité nécessaires aux activités d'apprentissages liées à l'électronique de l'hardware informatique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable :

I. de définir et d'exposer de manière théorique et pratique les termes et lois fondamentales de l'électricité

II. d'utiliser ces théories électriques dans la résolution de nombreux exercices numériques s'y rapportant

III. d'utiliser ces théories électriques dans leurs vérifications au cours des laboratoires de mesures électriques à l'aide de multimètres digitaux (=validation des modèles implicites).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIT1B15A Electrotechnique 24 h / 2.5 C

TEIT1B15B Laboratoire de mesures électriques 24 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEIT1B15A	Electrotechnique	25
TEIT1B15B	Laboratoire de mesures électriques	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne géométrique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Si une des cotes de AA est inférieure à 8/20, elle devient la cote de l'UE.

Si une AA est $< 8/20$, la moyenne géométrique pondérée ne se fait pas et cette note en échec devient la note de l'UE.

Si plusieurs AA sont $< 8/20$, la moyenne géométrique pondérée ne sera pas appliquée, la note de l'UE sera la note de l'AA la plus basse.

5. Cohérence pédagogique

L'AA "Laboratoires de mesures électriques" permet de mettre en pratique la théorie et de valider les modèles implicites vus à l'AA théorique d' "Electrotechnique".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Informatique et systèmes orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Electrotechnique			
Code	24_TEIT1B15A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabien CHOT (fabien.chot@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- l'étudiant sera capable d'exposer de manière théorique les lois fondamentales de l'électricité nécessaires aux cours d'électronique préparant eux-mêmes les cours d'hardware informatique
- l'étudiant sera capable d'utiliser ces théories électriques dans la résolution de nombreux exercices numériques s'y rapportant et dans les laboratoires de mesures électriques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodes de résolution des circuits électriques résistifs alimentés en tension continue : superposition, Thévenin
- Régimes transitoires des circuits réactifs alimentés en tension continue : - Charges et décharges des circuits RC et RL - Circuit RL : extra - tension de rupture et solutions techniques (diode de roue libre, condensateur).
- Régime permanent des circuits alimentés en tension variable : différentes formes de courants et tensions variables, visualisation par oscilloscope, période, fréquence d'un signal périodique. Calculs des valeurs moyennes et efficaces.
- Régime permanent alternatif sinusoïdal (méthode vectorielle de Fresnel) :
 - Signal sinusoïdal : équation instantanée, période, fréquence, pulsation, valeur maximale, valeur efficace.
 - Représentation de signaux sinusoïdaux par vecteurs tournants, vecteurs de Fresnel.
 - Déphasages de 2 signaux de même fréquence: concordance, opposition et quadrature de phases, mesure de déphasages à l'oscilloscope (en base de temps).
 - Somme de 2 signaux sinusoïdaux par chronogrammes et vecteurs de Fresnel.
 - Dipôles alimentés en tension sinusoïdale :
 - * dipôles purs (R,L,C) : équations temporelles, chronogrammes des tensions et courants, représentations de Fresnel, loi d'Ohm, impédances, réactances, déphasages, évolutions des réactances en fonction de la fréquence de la tension d'alimentation.
 - * Groupements de dipôles en série: RL et RC.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux de théorie systématiquement alternés d'activités d'exercices numériques et de liens aux laboratoires de mesures électriques qui s'y rapportent.

En fonction de l'évolution de la pandémie COVID 19, le cours pourrait se donner en fonctionnement hybride, voire totalement en distanciel.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'apprentissage coopératif en groupe par activités manipulatoires (laboratoires de mesures électriques) constitue une complémentarité à ce cours magistral de base, tant au point de vue de sa compréhension, qu'au point de vue motivation et donc de la réussite des étudiants – Le professeur veille à synchroniser ces deux cours du point de vue cognitif.

Sources et références

- "Génie électrotechnique", R. Mérat, éditions Nathan, collection "Etapas".
- "Electrotechnique, ses mesures et essais", tomes I et II, P. Salette, éd. Delegrave, coll. "Espaces Technologiques".
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur Connected : notes de cours et protocoles de laboratoire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Durant la session Q2: examen écrit = 100% des points.

En cas d'échec durant la session Q2, repassage durant la session Q3 d'un examen écrit = 100% des points (les points obtenus durant la session Q2 sont oubliés).

En cas d'examen non présenté, la mention PP renvoie l'étudiant à la prochaine session organisée.

En cas de certificat médical, l'étudiant doit contacter et s'arranger au plus vite avec le professeur afin d'essayer de trouver une solution, si non, il devra représenter lors de la session suivante.

En cas de force majeure (ex : en fonction de l'évolution de la pandémie COVID 19), le cours pourrait se donner en fonctionnement hybride, voire totalement en distanciel; les évaluations seraient alors différentes (ex: take home exam)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Informatique et systèmes orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Laboratoire de mesures électriques			
Code	24_TEIT1B15B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabien CHOT (fabien.chot@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Objectif cognitif : vérifier et fixer la théorie du cours théorique d'électrotechnique par des mesures expérimentales au(x) multimètre(s) digital(aux) = validation des modèles implicites.
- Objectifs psychomoteurs manipulateurs par mise en autonomie progressive en groupes d'étudiants.
- Familiariser l'étudiant avec les mesures par la manipulation et le câblage sur plaquette d'essais : de multimètres digitaux récents, de circuits électriques et électroniques élémentaires, de composants d'électronique de base étudiés aux cours théoriques d'électrotechnique, de logique combinatoire et d'électronique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Lors de manipulations expérimentales: mesures et exploitations de résultats de ces mesures de tension (DC et AC), courant (DC et AC), résistance, capacité, inductance, réactance, impédance, déphasage.

Démarches d'apprentissage

Pédagogie d'enseignement coopératif type actif par activités de laboratoires en équipes.

En fonction de l'évolution de la pandémie COVID 19, le cours pourrait se donner en fonctionnement hybride, voire totalement en distanciel.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'apprentissage coopératif en groupe par activités manipulateurs constitue une complémentarité au cours théorique magistral de base, tant au point de vue de sa compréhension, qu'au point de vue motivation et donc de la réussite des étudiants - Le professeur veille à synchroniser ces deux cours du point de vue cognitif.

Sources et références

- "Génie électrotechnique", R. Mérat, éditions Nathan, collection "Etapas".
- "Electrotechnique, ses mesures et essais", tomes I et II, P. Salette, éd. Delegrave, coll. "Espaces Technologiques".
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur Connected : notes de cours et protocoles de laboratoire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Production journalière = chaque manipulation (labo) est suivie d'un rapport de groupe qui sera corrigé et coté par le professeur et dont la somme, effectuée en toute fin de quadrimestre, est ramenée sur 20 constituant ainsi la cote de groupe.

- La cote individuelle journalière sera déduite de la cote de groupe au prorata :

* des présences de l'étudiant (la présence aux séances de labo étant obligatoire, chaque absence non justifiée, dès le retour de l'étudiant à l'école, sera sanctionnée d'un zéro au labo manqué) et

* de son activité participative au sein du groupe (le prof. se réserve le droit d'infliger un zéro à un étudiant pour un labo. durant lequel il ne participe pas activement au sein de son groupe).

- La cote de l'activité d'apprentissage (cote bulletin sur 20 points) =

* la cote individuelle journalière, si celle-ci atteint au moins 11/20 ; l'étudiant est ainsi d'office dispensé d'examen durant la session Q2.

* si la cote individuelle journalière n'atteint pas 11/20, la cote bulletin = la cote individuelle journalière ramenée sur 15 + la cote sur 5 obtenue à l'examen durant la session Q2.

Cet examen de session Q2 fera l'objet d'une évaluation orale et individuelle sur un des labos (une ou plusieurs de ses manipulations), sans mise à disposition des rapports de groupe.

L'étudiant sera capable de restituer les points de théorie en rapport au labo sur lequel il est questionné.

L'étudiant y obtiendrait d'office 0/5 et se verrait ainsi refuser la présentation de l'examen de session s'il ne présente pas, en début d'examen, la correction (ou sa copie) du rapport de groupe sur lequel il est interrogé.

- Il n'y a pas d'examen de repassage durant la session Q3 : les cotes bulletins Q1 et Q2 obtenues restant gelées.

- Un certificat médical (durant une session) entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Si impossible, l'épreuve sera représentée à la session suivante. Un examen de session non présenté (et non justifié par mail au secrétariat ET au professeur concerné par certificat médical au plus tard 2 jours après l'examen) entraîne un PP (Pas Présenté) à la cote bulletin.

- En cas de force majeure (ex : évolution de la pandémie COVID 19), le cours pourrait se donner en fonctionnement hybride, voire totalement en distanciel; les évaluations seraient alors différentes (ex: take home exam, oral online, travail journalier uniquement, ...)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Rap	75		
Période d'évaluation			Exo	25		

Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).